



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Mise en place de SIGP2

FO revendique des compensations pour les personnels de la DORH !

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE

Monsieur le Directeur de la DORH

Paris, le 17 janvier 2011

Monsieur le Directeur,

Le déploiement de SIGP2 est bien engagé et doit se poursuivre durant l'année 2011. Ce changement de logiciel ne s'effectue pas sans difficultés et nous ne pouvons que constater que de nombreuses régularisations manuelles seront nécessaires.

La réussite d'un tel projet ne se fait pas sans la très grande implication de tous les personnels de vos services qui démontrent une nouvelle fois leur motivation, leur adaptabilité aux changements, leur conscience professionnelle pour faire face à la surcharge d'activités occasionnée par la mise en place de nouvelles fonctionnalités.

Aussi, nous vous demandons, en reconnaissance du travail accompli, **d'octroyer des heures de RC en compensation du surcroît de travail dû au déploiement de SIGP2 et une prime exceptionnelle d'adaptabilité à ce nouvel outil à l'ensemble des acteurs concernés par ce projet.**

Ce serait l'occasion de démontrer au personnel que votre Direction reconnaît l'implication de chacun, les compétences et le travail effectué à un moment où ces valeurs semblent être très éloignées des préoccupations des responsables de La Poste.

En vous remerciant, par avance, de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Maryline DAUNIS
Coordonnatrice DCN

Déjà surchargés de travail, les personnels de la DORH subissent :

- la mise en place de « SIGP2 »,
- les réorganisations telles que la métiérisation de la filière RH et la création de la DSI Centrale.

Cette situation a pour conséquence, l'aggravation de leur charge et des conditions de travail, génératrices de stress et d'angoisses dans leur quotidien mais aussi pour leur avenir.

Les personnels vont être transférés arbitrairement, sans choix possible, dans les métiers et sans garantie de pérennité de leurs emplois. Avec comme seule perspective d'avenir de se retrouver sur une fonction avec de nouvelles activités et responsabilités sans aucune reconnaissance!

Vous êtes II.2, vous resterez II.2! **Inacceptable!**

La métiérisation des services supports (RH, comptable, informatique, système d'information, maintenance, logistique, prestations, achats...) aura coûté au bas mot entre 200 et 300 millions d'euros (*chiffres avancés par des grands patrons de La Poste*).

Alors en remerciement de l'implication de tous et en reconnaissance des compétences et du travail accompli, La Poste se doit de gratifier son personnel!

N'hésitez pas à nous contacter : maryline.daunis@fo-com.com

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNAUD
75640 PARIS CEDEX 13

NOM :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

ÉTABLISSEMENT :

GRADE/NIVEAU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

.....

TÉL. :

ADRESSE :

.....

MAIL :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

À COMPTER DU :

À, LE

SIGNATURE